



RAPPORT DE LA 3^{ème} REUNION DES PARTIES PRENANTES POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2021 COUPLEE AVEC L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ANA Bio TOGO

Kpalimé, Hôtel LA DETENTE, 16 Juin 2021

Rédigé par :

ISSIFOU Tamawoe Zimare

Et BAKIRWENA Gilbert

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	DEROULEMENT DE LA RENCONTRE.....	1
2.1	Mot de bienvenue et présentation du contexte.....	1
2.2	Présentation de l'ANABio Togo.....	2
2.3	Présentation de la stratégie nationale de développement des filières biologiques.....	3
2.4	Présentation du rapport d'activité de l'ANABio Togo année 2020-2021	5
2.5	Présentation du rapport financier exercice 2020	6
2.6	Présentation du marché SPG d'Atakpamé.....	6
2.7	Présentation des activités en lien avec le développement du marché biolocal et exécutées au premier semestre 2021 par le RéNAAT	7
3	CONCLUSION.....	8

1 INTRODUCTION

Il a été tenu le 16 Juin 2021 à Kpalimé, à l'hôtel LA DETENTE, une rencontre entre acteurs œuvrant dans le secteur de l'agriculture biologique au Togo. Cette rencontre organisée par le projet Organic Market for Development OM4D, s'inscrit dans le cadre des rencontres trimestrielles organisées par ledit projet sous la composante 1 relative à la professionnalisation du secteur de biologique, pour mener des réflexions autour des problématiques auxquelles fait face le secteur de l'agriculture biologique et y apporter des approches de solutions ceci dans le but ultime de d'inscrire ce secteur dans un développement durable et impactant. Il est à noter également qu'il a été question de tenir au cours de cette rencontre, la première l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Nationale pour l'Agriculture Biologique au Togo ANABio Togo, une association créée en 2019 qui regroupe tous les acteurs du bio du au Togo et qui œuvre au développement de ce secteur.

Au total une quarantaine de personne a pris part à cette rencontre et la coordination des activités a été réalisée conjointement par le projet OM4D (communicateurs du projet OM4D) et le bureau exécutif l'ANABio Togo à travers. Il convient de souligner également la présence d'un représentant du ministre de l'agriculture à cette rencontre.

Le présent rapport expose succinctement la teneur des discussions et le déroulé des activités.

2 DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

2.1 Mot de bienvenue et présentation du contexte

La rencontre a débuté autour de 8h30 par un rappel du respect des mesures barrières édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid 19 notamment le port correct des cache-nez (les participants qui n'en avaient pas s'en sont vu offert) et l'application du gel hydro alcoolique sur les mains de chaque participant.



BAKIWENA Gilbert

LAGNON Alexis

Le modérateur de la séance, M LAGNON Alexis secrétaire générale adjoint de l'ANABio Togo a appelé les participants à se présenter comme il est de coutume à ce genre de rencontre puis M BAKIRWENA Gilbert leur a rappelé les objectifs de la rencontre. Il s'en est suivi du mot de bienvenu du président de l'ANABio Togo M ANANI Combé aux participants et de la présentation du contexte de l'atelier par celui-ci. Juste après, le représentant du Ministre de l'agriculture M KPANTE Alex est intervenu pour appeler l'importance grandissante que prend depuis quelque temps l'agriculture biologique au Togo et ses bienfaits pour les hommes, les animaux et les écosystèmes. Il a mentionné également que le ministre aurait voulu être présent mais du fait des ses multiples occupations l'a chargé de le représenter puis il a déclaré ouvert l'atelier.

Les activités de l'atelier se sont basées essentiellement sur des présentations en liens avec les activités réalisées par l'ANABio Togo à ce jour et des communications relatives au développement du marché

biolocal suivi de débats et de recommandations. M LAGNON Alexis a eu l'honneur de faire la première présentation de cet atelier, laquelle présentation portait sur la présentation de l'ANABio Togo.

2.2 Présentation de l'ANABio Togo

D'après l'avis de M LAGNON Alexis, il ressort que l'Association Nationale pour l'Agriculture Biologique au Togo ANABio Togo a été créée en 2019. Son siège est basé à Lomé à Agoè Cacaveli dans la préfecture d'Agoè Nyivé. **L'objectif général de cette association** est de contribuer au bien-être des populations à travers la promotion de l'agriculture biologique.

Et il s'agit spécifiquement :

1. favoriser une amélioration de l'état nutritionnel des populations à travers la production et la consommation des produits de l'agriculture biologique ;
2. promouvoir la recherche de l'excellence et la culture de la qualité en production bio auprès des acteurs de l'agriculture biologique ;
3. assurer la défense et la protection des valeurs attachées à la qualité de l'agriculture biologique ;
4. renforcer les capacités techniques et les connaissances pratiques des acteurs de la chaîne de production en agriculture biologique ;
5. encourager la production durable et la consommation locale à grande échelle des produits biologiques ;
6. combattre la contrefaçon sous toutes formes des produits biologiques sur la chaîne de la production à la consommation ;
7. faciliter la commercialisation et l'accès au marché des produits biologiques sur les plans nationaux et internationaux.

Il a continué son intervention en évoquant le bienfondé pour une organisation œuvrant dans le domaine de l'agriculture biologique, d'être membre actif de l'ANABio Togo. Ces raisons sont :

- Partage d'infos, recueil des problèmes par filière au niveau de chaque acteur en vue d'en sortir des propositions concrètes et leur mise surtout en action ;
- Informer de façon régulière les acteurs sur les opportunités dans le secteur du bio au niveau national, sous régional, continental et international ;
- La participation aux rencontres nationales, sous-régionales, continentales et internationales ;
- Informer les acteurs sur l'évolution perpétuelle du marché du bio et l'évolution des nouvelles réglementations applicables au Togo ;
- Appui pour l'accès et le développement du marché bio ;
- Formation sur la documentation, la traçabilité ;
- Appui à la certification et la mise en place des SCI.

L'intervenant a ensuite présenté la feuille de route de l'ANABio Togo, laquelle feuille de route. Il a ensuite mentionné que l'ANABio Togo, c'est :

- 100 acteurs physiques
- 60 acteurs moraux

- 10 associations
- 50000 producteurs de base
- 10 filières biologiques
- 30000 t de produits bio
- 40000 Ha bio

2.3 Présentation de la stratégie nationale de développement des filières biologiques



Cette présentation a été faite par M ISSIFOU Tamawoe Zimare, communicateur et

développeur de la chaîne de valeur ananas biologique sur le projet OM4D. Il a dans un premier temps rappelé les dates importantes dans le processus d'élaboration du document de stratégie nationale de développement des filières biologiques et agro écologiques et les rôles importants qu'ont joué le ministère de l'agriculture, la GIZ et l'IFOAM dans ce processus. Puis il relevé que la stratégie repose sur 03 axes prioritaires à savoir :

- ❖ **Axe 1 : Renforcement organisationnel, la gouvernance et le pilotage de l'AB et L'AE**
- ❖ **Axe 2 : Amélioration de la productivité agricole, de la production et de la compétitivité**
- ❖ **Axe 3 : Optimisation de la mise en marché**

En ce qui concerne l'axe 1, il sera question de :

- Instituer un cadre consultatif national sur l'AB et l'AE
- Renforcer la législation relative à l'AB et l'AE
- Développer une cartographie des zones de production pilote de l'AB et l'AE
- Construire une architecture inclusive et intégrative des acteurs de l'AB et l'AE

L'axe 2 quant à lui reposera sur :

- Améliorer l'offre de technologie
- Renforcement de la compétitivité des indicateurs géographiques
- Renforcement de l'appui conseil
- Développement de la recherche axée sur l'AB et de l'AE
- Augmentation des superficies de la production biologique
- Elaboration d'un cahier de charge de l'AB au Togo
- Dynamisation des interprofessions vers la conversion à l'AB
- Renforcement de l'offre de mécanisation

- Les mesures incitatives à la production et à la certification
- La conversion vers l'agroécologie et l'agriculture biologique
- Mise en place d'un plan de communication

Quant à l'axe 3, l'ossature sera :

- La mise à échelle des Systèmes Participatif de garantie (SPG)
- Accompagner les acteurs pour la certification tierce partie
- Renforcer les capacités des laboratoires d'analyse
- Développer des systèmes de traçabilité efficace pour la compétitivité des filières Biologique
- Institutionnalisation du marché bio

Il a poursuivi sa présentation en révélant que l'approche de mise en œuvre de la stratégie repose sur :

- Mécanismes et source de financement de la stratégie
- Coordination, suivi évaluation et capitalisation
- Plan d'action de la stratégie

Puis il a clos son intervention en mentionnant que les perspectives pour cette stratégie sont entre autres :

- Validation de la stratégie par les acteurs
- Consolidation du développement de l'AB et l'AE à travers le mis en œuvre de la stratégie

Il s'en est suivi une séance photo des participants et la pause-café.



Du retour de la pause-café, les présentations se sont poursuivies et ont porté sur le rapport d'activités de l'ANABio Togo, le rapport financier-exercice 2020 et le vote pour la désignation du coordinateur maritime de l'ANABio Togo.

2.4 Présentation du rapport d'activité de l'ANABio Togo année 2020-2021



Elle a été faite par M AGBOTAME Daniel, Secrétaire général ANABio Togo qui a relevé que plusieurs activités ont été réalisées avec des indicateurs de réalisation. Il s'agit entre autres de :

- L'adhésion et la cartographie des acteurs
- Emissions radio et télé
- La création et l'animation du site web
- L'envoi d'une lettre a FRUIT LOGISTICA pour l'acquisition d'un stand Togo en 2019
- Lobbying pour la création d'un cadre de concertation de réflexion sur l'agriculture biologique et l'agroécologie
- L'adhésion au COLEACP
- Processus de mise en œuvre du SPG au Togo avec Mapping des fermes agroécologiques
- Tournée nationale sur l'harmonisation des outils SCI et SPG

- Formation des acteurs sur l'agriculture biologique (règlementation bio, certification, traçabilité...)
- Appui à la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement des filières biologiques et agroécologiques
- L'organisation de la première foire biologique à Kpalimé au centre CEFAPE

D'après le SG, les activités ont été réalisées avec un taux de réalisation de 80%. Il faut noter que plusieurs autres activités n'ont pu être réalisées pour différentes raisons : manque de ressources financières, report dû à la Covid 19... et que les résultats des activités réalisées sont les suivantes :

- Soutien du ministère de l'agriculture, de l'IFOAM, de la GIZ, du COLEACP...
- Validation en cours de la norme nationale de l'agriculture biologique au Togo
- Validation en cours du document de stratégie nationale de développement des filières biologiques et agro écologiques
- Arrêtée 183/2019/MAPAHCAB/SG/DPV portant interdiction d'importation et d'utilisation du Glyphosate au Togo
- Réduction de 5-10 % sur les facteurs des acteurs bio demandant la certification ECOCERT.
- Tenue de la première foire du bio au Togo
- Membre du groupe de travail sur l'agriculture biologique au Togo piloté par la GIZ Pro CIV
- Développement des SPG au Togo
- Mise en place du Comité National d'Evaluation de la Conformité SPG (CNEC)

Il a clos son intervention en relevant que les difficultés rencontrées sont le manque de moyens techniques et financiers suffisants et l'avènement de la pandémie au Corona virus.

2.5 Présentation du rapport financier exercice 2020



Elle a été réalisée par Mme GNEBI Essossolim, trésorière de l'ANABio Togo qui a mentionné que les ressources internes de l'ANABio (frais d'adhésions +cotisations) s'élèvent à 790 250 FCA (Sept cent quatre-vingt-dix mille deux cent

cinquante franc) ce qui représente 61% des dépenses totales de l'association. Les ressources externes se limitent à la contribution de l'IFOAM à hauteur de 665 140 FCA (Six cent soixante-cinq mille cent quarante). Les ressources totales mobilisées font donc 1 455 390 FCFA. Elle a continué son intervention en mentionnant que les dépenses totales sur l'année s'élèvent à 1360 225 FCFA (un million trois cent soixante mille deux cent vingt-cinq francs). Il se dégage donc un résultat positif de 95 165 FCFA (Quatre-vingt-quinze mille cent soixante-cinq franc). Elle a clos son intervention en mentionnant que :

- Le travail bénévole des membres de l'association en l'occurrence celui du bureau exécutif n'a pas été mentionné
- Le coût du local abritant le siège de l'association n'a pas été pris en compte
- Les ressources internes de l'association se limitent qu'aux cotisations des membres
- L'association est très peu soutenue par les pouvoirs publics et les partenaires au développement.

A l'issue des débats, les participants ont émis les vœux de mettre en place une stratégie de mobilisation de fonds efficace et de mobiliser les membres à s'acquitter de leurs cotisations. Ils ont également souhaité que le rapport financier soit plus détaillé les prochaines fois.

A la fin de cette présentation, un vote à main levée a été réalisé pour désigner un coordinateur maritime ANABio Togo. A l'issue du vote, le choix des participants a été porté sur la structure ALL COMMODITIES représentée par M ANENE Koami Thierry. Juste après, des communications relatives au développement du marché bio local ont été effectuées.

2.6 Présentation du marché SPG d'Atakpamé



Elle a été réalisée par Charles IHOUGAN KOFFI, agro écologiste, trésorier général du

RÉNAAT (Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie au Togo) et directeur Centre Africain de Développement des Technologies agro écologiques CADETE (un centre qui a pour objectif de former des gens sur les pratiques agro écologiques et de les accompagner dans leur processus d'installation). Le centre est basé à Wakpa dans la préfecture de l'Amou, dans la région des plateaux à Témédja.

Dans sa présentation, il a mentionné que l'initiative SPG d'Atakpamé vise à vendre des produits sains, bio à des prix justes pour permettre aux apprenants sortant du centre CADETE et aux coopératives qui y

sont affiliées d'améliorer leurs conditions de vie en commercialisant leur produit à un prix rémunérateur. Il a mentionné que la gestion de la vente des produits repose sur le marché dans sa forme physique et virtuel, les acteurs impliqués et les conditions et que les productions du marché dépendent des différents produits à mettre à la disposition des consommateurs et des conditions de production des produits. Il a également mentionné que les conditions pour maintenir en vie et faire prospérer un marché sont : la qualité et la diversité des produits, la régularité et la promotion des produits.

2.7 Présentation des activités en lien avec le développement du marché biolocal et exécutées au premier semestre 2021 par le RéNAAT



Cette présentation a été réalisée par BOKODJIN Joseph, secrétaire général du RéNAAT. Dans

un premier temps, l'intervenant a relevé que l'objectif du RéNAAT est de promouvoir les bonnes pratiques agroécologiques pour une agriculture durable et fournir des aliments sains aux consommateurs. Le RéNAAT selon ses propos a un bureau dans les cinq régions du Togo et regroupe une centaine d'acteurs et plusieurs producteurs. Son siège social est à Cinkassé au centre AREJ.

Le réseau dispose également d'un bureau de représentation à Lomé. Les partenaires du RéNAAT sont entre autres : Terre et Humanisme, AVSF, ANABio Togo... Il a poursuivi sa présentation en mentionnant que les activités courantes des organisations membres du RéNAAT se résument aux sensibilisations, à la production, au développement du marché, aux formations et aux visites d'échanges. Les projets en cours de réalisation du RéNAAT a-t-il mentionné sont entre autres :

- Installation d'une vitrine dans la région de la savane avec une caravane de sensibilisation sur le développement du marché bio local
- Mise en place du marché local des produits bio et agroécologiques à Atakpamé
- Visite d'échanges de partage d'expériences et de renforcement de capacités réalisé par l'ONG RAFIA dans les grandes fermes agroécologiques du Togo
- Formation et renforcement de capacités en apiculture avec remise de matériels aux bénéficiaires par le centre CIDAP
- Formation des acteurs sur les biofertilisants par plusieurs acteurs

Il a en outre fait un focus sur le « PROJET COUP DE POUCE ». "COUP DE POUCE" a-t-il dit est un projet qui vise à promouvoir certaines pratiques agros écologiques comme : l'agroforesterie, la production du compost, des fertilisants et bio-repousseurs (EM, Apichi, Bokashi), l'élevage en agroécologie. Il est réalisé dans quatre 04 régions du Togo à savoir : Maritime, plateaux, centrale et Kara. Les acteurs du projet sont : **GAAED, FERME AVOUGBA, FERME NOUVEAU MONDE, ONG GRAPHE** pour la région maritime,

Le Centre **CADETE** et l'association **PERLE DU MONDE** dans la région des plateaux, **CDPA** pour la région de la Kara. Il a continué en relevant que les résultats du projet sont entre autres :

- 150 coopératives sont bénéficiaires du projet déjà réalisé dans trois régions
- 50 Leaders responsables de coopératives formés
- 150 plants mis en terre

- Sécurisation des sites de maraichages
- Diffusion des bonnes pratiques dans les quatre régions

D'autres projets en cours d'exécutions sont :

- Plaidoyer pour la promotion de la petite mécanisation avec des outils adaptés à l'agriculture familiale,
- Enjeux de la petite mécanisation en lien avec la lutte contre l'utilisation des herbicides
- PROJET DE PROMOTION DES ALTERNATIVES AUX INTRANTS CHIMIQUES (PAIC)

Les perspectives du RéNAAT sont focalisées sur plusieurs projets en réflexion à savoir :

- ✓ Intensification de la sensibilisation contre l'utilisation des pesticides de synthèse
- ✓ Appropriation de l'outils SPG et l'Accès au marché
- ✓ Développement de la mécanisation adaptée à l'agriculture familiale
- ✓ Soutien et promotion des semences paysannes

L'intervenant a continué en faisant un focus sur la Conférence Internationale sur la RNA Régénérescence Naturelle Assistée tenue du 08 au 11 Juin 2021 au Burkina Faso. Là-dessus, il a mentionné que 27 participants venu de 17 pays y avaient pris part, 4 structures togolaises (GAAED, Association APEPDJ-TOGO, JSA, AVACH-KOUNALE) étaient représentées. Il a poursuivi en mentionnant que les résultats de cette conférence sont :

- Constitution d'un réseau sous régional de la RNA en Afrique francophone
- Harmonisation des différentes approches de réalisation de la RNA
- Des résolutions
- Des recommandations

Puis il a pour finir sa présentation exposée les résolutions et recommandations prises lors de cette conférence.

Puis c'était le tour de M MABEWA de la GIZ Pro CIV de faire une petite communication sur les interventions de la GIZ en lien avec le développement de l'agriculture biologique et de communiquer un peu sur l'implication de tous les acteurs dans le processus de rédaction de la stratégie nationale de développement des filières biologiques et agroécologiques au Togo. Les activités de l'atelier ont été closes sur l'intervention de ce dernier et les participants se sont séparés sur une note de satisfaction.

Important : Lors de l'atelier, le bureau exécutif de l'ANA Bio et les participants ont soumis des doléances en guise de plaidoyer au représentant du ministre, doléances relatives à une validation dans les meilleurs délais du document de la stratégie nationale de développement des filières biologiques et agroécologiques. Le représentant du ministre a accueilli favorablement ces doléances et a promis les transmettre au ministre.

3 CONCLUSION

Le 3^{ème} atelier de concertations des parties prenantes, organisée par le projet OM4D s'est bien tenue le 16 Juin 2021 à Kpalimé. Ce fut une fois encore, l'occasion pour les acteurs du secteur de l'agriculture biologique de se retrouver, et de discuter sur les stratégies à mettre en œuvre pour l'évolution du secteur de l'agriculture biologique au Togo. C'était également l'occasion pour les membres de l'ANA Bio Togo,

de se rencontrer et de tenir leur première Assemblée Générale Ordinaire, AGO à l'issue de laquelle des propositions, recommandations pour une meilleure gestion des activités au sein de cette association dans le but d'impacter durablement le secteur de l'agriculture biologique au Togo ont été formulées par les membres.